

ApprovisiOntario

Rapport annuel

2021-22



**Supply
Ontario**

Table des matières

Message du président	3
À propos d'ApprovisiOntario	4
Personne morale	4
Mandat et vision	4
Governance	5
Faits saillants de la dernière année	6
Établissement des assises	6
Démarrage de l'organisme	6
Approche concernant le mandat	9
Gestion des risques	12
ApprovisiOntario	12
Rapport de gestion	14
États financiers	15

This document is
available in English.

ISSN 2817-0288

ApprovisiOntario
250, rue Dundas Ouest,
bureau 605, Toronto (Ontario)
M5T 2Z5

Courriel :
info@supplyontario.ca
Site Web :
www.supplyontario.ca

Message du président



Message du président

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de présenter le rapport annuel d'ApprovisiOntario.

À l'automne 2020, le premier ministre a annoncé la création d'un nouvel organisme, ApprovisiOntario, pour permettre l'adoption d'une approche pangouvernementale au moment d'acquérir des biens et des services — tirant ainsi profit du pouvoir d'achat provincial pour assurer un accès uniforme à des produits fiables et de grande qualité à une valeur optimale pour la population de l'Ontario.

À l'heure actuelle, la gestion de la chaîne d'approvisionnement est grandement fragmentée dans la fonction publique de l'Ontario (FPO), le secteur parapublic et le secteur de la santé, ce qui rend difficile l'acquisition de biens et de services et l'atteinte d'une valeur optimale. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement existantes pour répondre aux besoins des secteurs public et privé et de la population de l'ensemble de l'Ontario.

L'un des principaux objectifs de la dernière année fut d'établir la base opérationnelle de l'organisme, de bâtir sa capacité interne, d'interagir avec les principaux intervenants et d'enclencher le processus visant à transformer la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario pour permettre une création de valeur, une résilience à l'échelle de la province et un développement économique pour la population de l'Ontario.

Tous les membres du conseil et moi-même tenons à exprimer notre reconnaissance envers l'équipe d'ApprovisiOntario, nos partenaires et intervenants pour leurs contributions au cours de la dernière année et pour leur collaboration afin de nous attaquer aux défis à venir.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Paul G. Smith', with a stylized, flowing script.

Paul G. Smith

Président du conseil d'administration,
ApprovisiOntario

À propos d'ApprovisiOntario

Personne morale

L'organisme est une personne morale sans capital-actions établie en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20. 612/20 pris en application de la *Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé)*. Conformément au paragraphe 4(a) du protocole d'entente, Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario, qui exerce ses activités sous le nom ApprovisiOntario, est désignée à titre d'organisme provincial régi par un conseil d'administration dans le cadre de la Directive concernant les organismes et les nominations et est classée comme étant un service opérationnel.

Supply Ontario et ApprovisiOntario, les dénominations sociales anglaise et française de l'organisme, ont été enregistrées le 5 novembre 2020.

Mandat et vision

Mandat

Le mandat d'ApprovisiOntario est ancré dans son cadre légal établi dans la *Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé)* (la « LGCA ») et son règlement (Règl. de l'Ont. 612/20).

Comme établi dans le règlement, le mandat de l'organisme consiste à simplifier l'approvisionnement dans la majeure partie du secteur public en assurant et soutenant la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les activités d'approvisionnement au nom des entités suivantes :

- **Entités gouvernementales** – notamment les ministères, les organismes provinciaux, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, ainsi qu'Ontario Power Generation et ses filiales.
- **Entités parapubliques** – notamment les conseils scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaires financés par les fonds publics, les sociétés d'aide à l'enfance, les organismes effectuant des achats en groupe et organismes de services communs qui passent des marchés pour les entités susmentionnées.
- **Entités du secteur de la santé** – notamment les hôpitaux, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, ainsi que les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs qui passent des marchés pour les entités susmentionnées.

ApprovisiOntario a le pouvoir, en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la *LGCA*, de recueillir les renseignements qui suivent auprès des entités prescrites :

- Les inventaires actuels de tout bien et les besoins futurs en matière d'inventaire
- Les activités d'approvisionnement actuelles et futures
- Les possibilités, imprévus et contraintes en lien avec la chaîne d'approvisionnement
- Les renseignements sur les contrats en lien avec l'acquisition de biens ou de services
- Tout autre renseignement en lien avec la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou le rendement des fournisseurs que précise ApprovisiOntario

L'article 20 du Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la *LGCA* confère à ApprovisiOntario le pouvoir de donner des directives et une orientation aux entités concernées en ce qui a trait aux activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

20. (1) La Société peut remettre, à une entité gouvernementale, à une entité parapublique ou à une entité du secteur de la santé, un avis indiquant qu'elle assurera ou soutiendra la gestion de la chaîne d'approvisionnement, conformément à ce qui est précisé dans l'avis, pour le compte de l'entité à partir d'une date précisée.

Vision

La vision d'ApprovisiOntario consiste à atteindre une capacité de classe mondiale qui exploite le pouvoir d'achat de l'Ontario pour habiliter le développement économique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province et la valeur pour la population de l'Ontario.

Governance

Conseil d'administration

ApprovisiOntario est régi par un conseil d'administration. Le conseil est responsable devant le ministre, par l'entremise du président. Le ministre est responsable devant l'Assemblée législative de l'Ontario de s'assurer que l'organisme remplit son mandat et se conforme aux lois et aux politiques gouvernementales. Le conseil est responsable de fixer les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme dans le cadre de son mandat et d'exécuter les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées dans la *LGCA* et le Règl. de l'Ont. 612/20, le protocole d'entente et les directives gouvernementales applicables.

Le conseil d'administration d'ApprovisiOntario peut compter jusqu'à 13 administrateurs. Le conseil compte actuellement cinq membres. Les membres du conseil ont été nommés par décret le 15 janvier 2021 pour une période de 12 mois. Les cinq nominations au conseil ont été prolongées de 12 mois, et viennent à échéance le 14 janvier 2023.

Le tableau ci-dessous illustre la rémunération annuelle totale des personnes nommées pour l'exercice 2021-22 (excluant les dépenses).

Les membres du conseil d'administration d'ApprovisiOntario sont rémunérés conformément aux taux établis dans le décret 1495/2020. Le décret établit les taux qui suivent pour le président, le vice-président et les autres membres du conseil d'administration :

Président : Rémunération annuelle de 30 000 \$ plus 500 \$ d'indemnité journalière

Vice-président : Rémunération annuelle de 10 000 \$ plus 400 \$ d'indemnité quotidienne

Autres membres du conseil d'administration : Rémunération annuelle de 5 000 \$ plus 300 \$ d'indemnité journalière

Les indemnités journalières sont administrées conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations et aux politiques et procédures d'ApprovisiOntario en matière de rémunération et de dépenses du conseil d'administration. Le conseil s'est réuni quatre fois au cours du quatrième trimestre de 2020-21. En 2021-22, le conseil s'est réuni huit fois.

Personne nommée	Rémunération totale (2020-21)	Rémunération totale (2021-22)
Paul G. Smith – président	9 500 \$	33 750 \$
George Szewchuk – vice-président	4 100 \$	13 000 \$
D ^{re} Gillian Kernaghan	2 450 \$	7 100 \$
Allan MacDonald	Le membre du conseil a renoncé à la rémunération	Le membre du conseil a renoncé à la rémunération
John Stipan	Le membre du conseil a renoncé à la rémunération	Le membre du conseil a renoncé à la rémunération

Faits saillants de la dernière année

Le présent rapport décrit les activités et le rendement opérationnel de l'organisme et comprend les états financiers vérifiés pour le premier exercice financier complet d'ApprovisiOntario, qui s'est terminé le 31 mars 2022, ainsi que pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021.

Établissement des assises

En tant que nouvel organisme, la priorité consistait à établir la capacité et les compétences organisationnelles fondamentales, incluant la mise sur pied d'une équipe. Il fallait prendre en compte et établir de nouvelles relations cruciales avec le gouvernement et l'ensemble de l'écosystème des intervenants.

Le paysage actuel de la chaîne d'approvisionnement du secteur public est fragmenté avec différentes façons de faire existantes en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Voici des exemples d'observations :

- Aucun superviseur unique des dépenses gouvernementales contrôlables
 - » Un total d'environ 30 milliards de dollars de dépenses provinciales contrôlables réparties à travers 6 000 entités
 - » Redondance et dédoublement dans le secteur public
 - » Visibilité ou optimisation limitées de l'offre et de la demande dans l'ensemble de la province
- Accent limité mis sur la clientèle
 - » Manque d'uniformité dans les expériences des fournisseurs et la gestion du rendement
 - » Évaluation et détermination inadéquates de la valeur pour le client

- Accent mis sur le plus bas prix
 - » L'absence de tolérance au risque et un manque de coordination dans les approvisionnements se traduisent par des occasions manquées d'innovation et d'impact d'envergure
 - » Un accent mis sur le prix plutôt que sur la valeur totale peut limiter le développement économique, la création d'emplois et le soutien pour des secteurs qui renforceraient la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario.

Un programme complexe de transformation est nécessaire pour accomplir le mandat et la vision d'ApprovisiOntario. Au cours de la dernière année, ApprovisiOntario a fait preuve d'une grande diligence et s'est concentré à tirer des enseignements d'autres gouvernements pour contribuer à façonner les bases devant être en place pour permettre la transformation.

Démarrage de l'organisme

La constitution en personne morale d'ApprovisiOntario était nouvelle, ce qui a nécessité une vaste planification pour séquencer les activités, comprendre les interdépendances et faciliter toutes les approbations nécessaires pour opérationnaliser les activités quotidiennes. Au départ, une équipe intérimaire a mené à bien les efforts visant à établir des contrôles financiers rigoureux, à élaborer un cadre stratégique complet en matière de gestion financière, à établir des délégations de pouvoirs en matière de gestion financière, à créer des budgets et à conclure des ententes de paiements de transfert avec le gouvernement pour les exercices financiers 2020-21 et 2021-22.

Équipe de direction et capacité

Trouver et recruter des talents et capacités au sein de l'organisme a constitué une priorité principale de la première année. Attirer des talents dans un contexte de démarrage durant la pandémie a présenté certains défis.

Soutenir les employés à mesure qu'ils s'intègrent dans un milieu de travail entièrement à distance a constitué une priorité pour l'organisme. En appui à ces efforts, les ressources humaines (RH) ont élaboré et mis en œuvre des politiques fondamentales et préparé une feuille de route culturelle incluant un cadre pour la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance. Des efforts supplémentaires — notamment la mise en place de systèmes de RH comme l'accueil, la paie, un régime de retraite, un programme d'aide aux employés et à leurs familles, des avantages sociaux et l'assiduité — ont été soutenus par les RH et ont été mis en place pour les nouveaux employés au fil de leur arrivée.

Les RH ont également élaboré une politique et un cadre en matière de rémunération, et proposé une approche concernant le projet de loi 124, *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*. On a rédigé les lignes directrices de l'organisme sur la rémunération liée au rendement pour les dirigeants désignés et employés, et la touche finale a été mise à ses plans d'évaluation des emplois pour inclure des points de comparaison avec le marché.

Gouvernance de la personne morale

En tant que nouvel organisme, ApprovisiOntario avait pour première priorité en matière de gouvernance l'établissement de son règlement administratif qui établit les règles pour gouverner l'organisme et son conseil d'administration. Le règlement administratif n° 1 a été approuvé à l'occasion

de la première réunion du conseil d'administration d'ApprovisiOntario le 21 janvier 2021.

Un protocole d'entente conclu avec le ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs a été finalisé en juillet 2021 et est représentatif du cadre de responsabilisation entre le ministre et le président d'ApprovisiOntario.

Le protocole d'entente a les objectifs suivants :

- Corresponde au cadre de responsabilisation entre le ministre et l'organisme
- Préciser les rôles et responsabilités des décideurs respectifs de chaque partie
- Préciser les dispositions d'ordre opérationnel, administratif, financier, en matière de dotation, de vérification et de production de rapport

Conjointement avec le protocole d'entente, la Directive concernant les organismes et les nominations établit les exigences et rôles des organismes provinciaux et ministères responsables, ainsi que les règles concernant la rémunération des nominations gouvernementales. Au 31 mars 2022, l'organisme se conformait pleinement à toutes les exigences établies dans la Directive concernant les organismes et les nominations.

Écosystème d'intervenants

Au cours de la dernière année, ApprovisiOntario a interagi avec des ministères, des organismes de services communs, des organismes d'achats en groupe, des associations de l'industrie et le secteur parapublic pour commencer à créer des liens dans un très vaste écosystème. La participation était axée sur des discussions concernant le mandat de l'organisme, l'approche et l'objectif en matière de transformation, les points de vue sur les défis dans le paysage actuel du secteur public ou de secteurs en particulier ainsi

que les domaines à explorer pour de futures collaborations. En outre, le directeur général a assisté à des événements de l'industrie en tant que conférencier invité et expert.

À l'automne 2021, l'organisme a lancé un site Web externe, des comptes de médias sociaux sur LinkedIn et Twitter et une liste d'abonnement à des envois par courriel pour établir des liens avec les intervenants.

Approche concernant le mandat

Leçons retenues et interactions ayant éclairé le démarrage et l'approche en matière de transformation

ApprovisiOntario a réalisé des examens en matière de compétences avec des commentateurs du marché, de partenaires habilitants et de pairs gouvernementaux et du secteur privé comme l'État de New York, Amazon, Google et Home Depot. Au moyen de notre analyse, nous avons appris quels sont les éléments essentiels pour bâtir un organisme axé sur les aspects commerciaux et sur le client. Pour réussir, il faut des données de grande qualité provenant de tout le système, une supervision rigoureuse d'une autorité adjudicatrice pouvant stimuler le rendement plutôt que consolider les activités, ainsi que des gens et de bonnes relations. Il est également important de reconnaître que même s'il existe souvent de vastes occasions de valeur et de changement, aucune solution miracle ne peut permettre de régler des enjeux complexes du jour au lendemain.

Cueillette de données

ApprovisiOntario a recueilli des données sur les dépenses contrôlables auprès des entités concernées de la province, incluant la FPO, le secteur parapublic et le secteur de la santé. Comprendre ce dont la province

a besoin, à quel moment et de la part de qui constitue la base pour créer une chaîne d'approvisionnement efficace et efficiente. On a tiré profit des données pour produire des renseignements pertinents concernant la chaîne d'approvisionnement du secteur public. Ces renseignements ont orienté les décisions se rapportant à la création de valeur, à la résilience de la chaîne d'approvisionnement et aux efforts de développement économique, ainsi qu'aux futures considérations politiques et législatives.

ApprovisiOntario continuera de mobiliser les entités concernées tandis qu'il procède à son premier cumul de données.

Cumul de données

Au 31 mars 2022, ApprovisiOntario a consolidé plus de 50 % des dépenses contrôlables potentielles du secteur public de l'Ontario. Cela correspond à plus de 16 milliards de dollars de données sur les dépenses contrôlables, plus du triple de ce qui a été recueilli précédemment, et fournit à l'organisme une compréhension de la façon dont les différents ministères, organismes, entités parapubliques et des soins de santé dépensent les fonds. Ces renseignements peuvent servir à conclure des ententes entre la province et les fournisseurs qui garantissent la continuité de l'approvisionnement, soutiennent la création d'emplois et offrent des services permettant une utilisation optimale des impôts.

La consolidation continue des données donnera un aperçu pangouvernemental des données sur les dépenses qui formeront l'épine dorsale de la chaîne d'approvisionnement de la province. Ces données procureront à l'organisme les renseignements permettant d'offrir les produits dont les hôpitaux ont besoin, les services sur lesquels comptent les aînés, les éléments essentiels pour les collectivités rurales et urbaines et plus encore.

Tirer profit d'un modèle décisionnel axé sur les données permettra à ApprovisiOntario d'aider la province à se concentrer sur les plus grands besoins immédiats et futurs.

Cadres stratégiques

ApprovisiOntario a collaboré avec le gouvernement pour préparer une première stratégie pour la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario, approuvée par le conseil d'administration d'ApprovisiOntario et le Bureau du Conseil des ministres à l'hiver 2021-22. La stratégie est axée sur trois piliers : création de valeur, résilience et développement économique. Les piliers ont été habilités par la cueillette de renseignements sur la chaîne d'approvisionnement et une vue agrégée des dépenses contrôlables du secteur public qui habiliteraient les efforts du gouvernement visant à indiquer les besoins se rapportant aux lois et politiques.



Création de valeur - S'assurer que la population de l'Ontario retire la meilleure valeur de chaque dollar dépensé en tirant profit du pouvoir d'achat de toute la province.



Résilience - Renforcer la résilience de la province, garantissant ainsi une réponse rapide aux événements imprévus avec un accès fiable à des produits essentiels.



Développement économique - Soutenir l'innovation, le développement économique, la diversité des fournisseurs et la production intérieure dans l'ensemble de la province.

ApprovisiOntario a établi un cadre au moyen de trois interventions pour son modèle opérationnel de démarrage. Le mécanisme sera éclairé par des données sur le rendement agrégées provenant d'entités opérationnelles

de la chaîne d'approvisionnement du secteur public.



Diriger - Stratégie, transformation et programmes pour la chaîne d'approvisionnement du secteur public



Habiliter - Une voix commerciale et une source de données uniques pour la chaîne d'approvisionnement du secteur public de la province



Exécuter - Évolution des façons de faire en matière d'approvisionnement pour stimuler la création de valeur, les gains d'efficacité, la rationalisation et la résilience, et association avec des fournisseurs pour permettre la génération de meilleurs résultats

Gestion du rendement

ApprovisiOntario élaborera et mettra en œuvre des mesures de rendement exhaustives afin de surveiller et d'optimiser les fonctions opérationnelles de base au sein de l'organisme et de faire rapport à leur sujet, d'une façon qui s'aligne avec les attentes du gouvernement de l'Ontario. L'organisme se servira des mesures de rendement axées sur les résultats pour suivre et encourager une culture d'amélioration continue.

La définition des mesures et leur calcul se feront d'une façon itérative qui évoluera avec le temps. ApprovisiOntario continue de définir et de recueillir des données de référence afin de fixer les cibles pour les années à venir.

Une fois que les mesures de rendement et les cibles auront été approuvées, elles seront incluses ainsi que leurs résultats dans les futurs rapports annuels de l'organisme.

Mise à l'essai et enseignements

L'harmonisation des dépenses contrôlables en approvisionnement de notre secteur public avec des idées innovantes et pratiques exemplaires en matière de chaîne d'approvisionnement est au cœur de notre stratégie en matière de création de valeur, de résilience et de développement économique dans tout le système de la chaîne d'approvisionnement. Des initiatives exploratoires précoces ont fourni des enseignements qui sont maintenant intégrés à notre approche. Ces initiatives ont notamment inclus la conclusion d'une entente de collaboration avec Mohawk Medbuy Corporation qui a optimisé les ententes provinciales pour recenser des économies grâce à un approvisionnement stratégique. Cette collaboration sera explorée de façon approfondie pour couvrir le secteur des soins de santé.

Gestion des risques

En 2021-22, ApprovisiOntario s'est concentrée sur ses activités de démarrage essentielles. Au cours de l'exercice, ApprovisiOntario a mis en œuvre son cadre pour la gestion des risques d'entreprise et a défini les principaux risques qui demeurent alors qu'il continue d'intensifier ses activités. Des stratégies pour atténuer les risques définis ont été élaborées et ont continué de faire régulièrement l'objet d'un examen.

Principaux risques et stratégies d'atténuation

ApprovisiOntario gère les principaux risques et plans d'atténuation qui suivent alors qu'il intensifie ses activités et qu'il continuera de le faire au cours du prochain exercice financier. Ces risques incluent les suivants :

ApprovisiOntario		
Risque principal	Évaluation du risque ¹	Plan d'atténuation
Risques stratégiques se rapportant au mandat et aux objectifs stratégiques d'ApprovisiOntario		
Harmonisation des rôles et responsabilités Le mandat et la portée d'envergure d'ApprovisiOntario pourraient nécessiter une précision des rôles et des responsabilités au sein du secteur public.	Moyen	ApprovisiOntario a entamé la mise en œuvre de son cadre opérationnel, qui définit clairement le mandat et les priorités stratégiques de l'organisme. ApprovisiOntario poursuit les interactions stratégiques avec le secteur public afin de faire progresser son mandat et de préciser le modèle de gouvernance (incluant les rôles et les responsabilités).
Résistance au changement Une résistance de la part de partenaires ou d'intervenants pourrait avoir des conséquences sur la capacité d'ApprovisiOntario à mettre en œuvre les changements transformationnels et atteindre les résultats désirés.	Moyen	ApprovisiOntario élaborera une stratégie pour la participation des intervenants afin d'obtenir leur adhésion et de favoriser des activités de gestion du changement avec les intervenants. La mise en œuvre de possibilités de création de valeur favorisera l'atteinte des cibles fixées par le gouvernement.

1 Évaluation du risque = probabilité et impact du risque

ApprovisiOntario

Risque principal

Évaluation du risque¹

Plan d'atténuation

Risques opérationnels se rapportant à la mise en œuvre de politiques et à la prestation de programmes

Accès aux données sur la chaîne d'approvisionnement et acquisition de celles-ci

Des retards dans l'accès aux données sur la chaîne d'approvisionnement ou leur acquisition pourraient retarder la capacité d'ApprovisiOntario à évaluer l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement, ce qui par conséquent pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre rapide et efficace du modèle opérationnel d'ApprovisiOntario.

Moyen à élevé

ApprovisiOntario tirera profit des connaissances en se servant des données existantes obtenues au moyen d'initiatives de création de valeur afin de contribuer à éclairer l'élaboration d'une stratégie maîtresse de gestion des données.

ApprovisiOntario continuera de faire participer les principaux intervenants pour définir les exigences en matière de cueillette de données et évaluer les options en matière de transfert de données.

ApprovisiOntario établira une architecture provinciale en matière de chaîne d'approvisionnement, y compris un modèle de données de référence.

Recrutement de la main-d'œuvre

Défis de recrutement pour trouver les talents clés, alors que la demande en professionnels de la chaîne d'approvisionnement a augmenté durant la pandémie.

Moyen à élevé

ApprovisiOntario mettra au point une stratégie équilibrée de ressourcement, recrutera des talents du secteur public et du secteur privé et exploitera l'expertise en écosystème de chaîne d'approvisionnement.

ApprovisiOntario pourrait également embaucher des employés contractuels pour aider les services des ressources et contribuer aux efforts liés à la transition.

Rapport de gestion

L'exercice 2021-22 a constitué la première année complète d'activité d'ApprovisiOntario.

Le ministère a octroyé à ApprovisiOntario un financement de 16,9 millions de dollars, qui a servi à soutenir les activités opérationnelles de démarrage essentielles, y compris le recrutement et l'établissement d'un cadre opérationnel approprié pour l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario.

ApprovisiOntario a terminé l'exercice financier avec un excédent de 6,6 millions de dollars, principalement attribuable à des retards dans l'embauche de personnel et à la stratégie de l'organisme en matière de locaux.

ApprovisiOntario continuera d'agir rapidement sur ses stratégies de dotation et mettra en œuvre son infrastructure organisationnelle essentielle (p.ex., mettre en œuvre des initiatives de cueillette de données afin d'être bien positionné pour accomplir son mandat.

États financiers

Gestion centralisée de la
chaîne d'approvisionnement
Ontario (fonctionnant comme
ApprovisiOntario)

31 mars 2022



**Gestion centralisée de la chaîne
d'approvisionnement Ontario
(fonctionnant comme ApprovisiOntario)**

États financiers

31 mars 2022

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers ci-joints de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (fonctionnant comme ApprovisiOntario) ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada et, le cas échéant, incluent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection de l'actif et l'accès en temps voulu. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle prévoyant une délégation des pouvoirs et une division des responsabilités pertinentes. Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes.

Les états financiers ont été vérifiés par la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de cette dernière consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Le rapport de la vérificatrice, qui apparaît aux pages suivantes, indique la portée de l'examen de la vérificatrice et son opinion.

Au nom de l'équipe de direction :



Frank Rochon
Président et directeur général



Anthony DiCaita
Directeur général de l'administration



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (opérant sous le nom ApprovisiOntario), qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et pour la période du 5 novembre 2020 au 31 mars 2021, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'ApprovisiOntario au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et pour la période du 5 novembre 2020 au 31 mars 2021, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mes audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'ApprovisiOntario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mes audits des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si ApprovisiOntario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'ApprovisiOntario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'ApprovisiOntario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener ApprovisiOntario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mes audits.

La vérificatrice générale,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 30 juin 2022

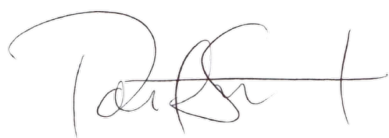
États de la situation financière

Au 31 mars 2022 et 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
Actifs financiers			
Encaisse		8 696 \$	77 \$
Débiteurs	3	852	3
		9 548	80
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	5	2 458	67
Montant à verser à la province	7	439	-
Actifs financiers nets		6 651	13
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance	4	23	-
Excédent accumulé		6 674 \$	13 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Paul G. Smith
Président du conseil d'administration



George Szewchuk
Vice-président du conseil d'administration

États des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

		1er avril au 31 mars 2022 Budget	1er avril au 31 mars 2022 Réal	5 novembre 2020 au 31 mars 2021 Réal
Recettes :	Note			
Province de l'Ontario	1, 7	16 887	\$ 16 887	\$ 357
Autre revenu	2	-	27	-
		16 887	16 914	357
Charges				
Salaires, traitements et avantages sociaux	6, 7	11 016	5 102	318
Transport et communication		4	7	-
Services		5 602	5 141	26
Fournitures et équipement		265	3	-
		16 887	10 253	344
Excédent d'exploitation annuel		-	6 661	13
Excédent accumulé, au début de la période		-	13	-
Excédent accumulé, à la fin de la période		-	\$ 6 674	\$ 13

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

États de l'évolution des actifs financiers nets

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

		1er avril au 31 mars 2022 Budget	1er avril au 31 mars 2022 Réel	5 novembre 2020 au 31 mars 2021 Réel
Excédent d'exploitation annuel		- \$	6 661 \$	13 \$
Évolution des actifs non financiers :				
Charges payées d'avance	4	-	(23)	-
Augmentation des actifs financiers nets		-	6 638	13
Actifs financiers nets, au début de la période		13	13	-
Actifs financiers nets, à la fin de la période		13 \$	6 651 \$	13 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

		1er avril au 31 mars 2022	5 novembre 2020 au 31 mars 2021
Activités de fonctionnement			
Excédent d'exploitation annuel		6 661 \$	13 \$
Variations d'éléments du fonds de roulement :			
Débiteurs	3	(849)	(3)
Charges payées d'avance	4	(23)	-
Créditeurs et charges à payer	5	2 391	67
Montant à verser à la province		439	-
Trésorerie liée aux activités de fonctionnement		1 958	64
Augmentation (ou diminution) nette de la trésorerie		8 619	77
Trésorerie, au début de l'exercice		77	-
Trésorerie, à la fin de l'exercice		8 696 \$	77 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

1. Nature de l'organisme

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (ApprovisiOntario) est un organisme de la Couronne qui relève du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. ApprovisiOntario a été fondé le 5 novembre 2020 en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé). La période ayant pris fin le 31 mars 2021 constitue sa première année d'activité.

ApprovisiOntario a notamment pour objets et fonctions :

- d'assurer et de soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le compte des entités gouvernementales, des entités parapubliques et des entités du secteur de la santé;
- de recueillir des données sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le rendement des fournisseurs auprès des entités gouvernementales, des entités parapubliques et des entités du secteur de la santé;
- d'assurer et de soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement relativement à l'équipement de protection individuelle pour le compte d'entités autres que des entités gouvernementales, des entités parapubliques et des entités du secteur de la santé.

Durant la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021 et celle comprise entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, ApprovisiOntario a réalisé des activités de mise en place et, pour cette raison, n'a pas commencé à offrir d'approvisionnement pour le compte des entités gouvernementales, des entités parapubliques et des entités du secteur de la santé.

ApprovisiOntario est essentiellement financé par la province de l'Ontario, par l'intermédiaire du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, ApprovisiOntario est exonéré des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

b) Constatation des produits :

(i) Province de l'Ontario

La province de l'Ontario (la province) octroie des fonds pour fournir un financement en lien avec les objectifs d'ApprovisiOntario. Les transferts provenant de la province, par l'intermédiaire du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, sont appelés transferts gouvernementaux et sont constatés à titre de produits dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et qu'il satisfait à tout critère d'admissibilité, sauf dans la mesure où les conditions donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les fonds reçus de la province sont constatés comme un produit reporté lorsque ces conditions donnent lieu à un passif. Les fonds reçus de la province sont constatés dans les états des résultats et excédent accumulé une fois les passifs réglés.

(ii) Autre revenu

Les intérêts créditeurs sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et constatés à mesure qu'ils sont gagnés.

c) Charges

Les charges sont déclarées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles représentent le coût de tous les biens consommés et services reçus durant l'exercice.

d) Trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme dont l'échéance est inférieure à trois mois.

e) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers d'ApprovisiOntario sont comptabilisés comme suit :

- Le montant de la trésorerie est soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable se rapproche donc de la juste valeur;
- Les débiteurs, créditeurs, charges à payer et montants à verser à la province sont déclarés en coûts.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

f) Opérations entre apparentés :

Les opérations entre apparentés sont évaluées selon la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

g) Prestations de retraite des employés

Les employés à temps plein d'ApprovisiOntario cotisent au Régime de retraite de la fonction publique (RRFP), qui est un régime de pension à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est l'unique répondant du RRFP, détermine les cotisations annuelles que doit verser ApprovisiOntario au Régime. Puisqu'ApprovisiOntario n'est pas un répondant du régime de retraite, les gains et les pertes établis selon les évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas un actif ou un passif d'ApprovisiOntario, puisqu'il incombe au répondant de veiller à la viabilité financière du régime de retraite. Les cotisations d'ApprovisiOntario sont comptabilisées comme si le RRFP était un régime de retraite à cotisation déterminée, et les cotisations sont passées en charges à la période où elles arrivent à échéance.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les éléments qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses incluent les charges à payer. Les résultats réels pourraient différer des montants estimés.

3. Débiteurs

(000)	2022	2021
TVH recouvrable	852 \$	3 \$
TOTAL	852 \$	3 \$

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

4. Charges payées d'avance

(000)	2022	2021
Assurance	20 \$	- \$
Autres charges payées d'avance	3 \$	- \$
TOTAL	23 \$	- \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs se rapportent à des transactions commerciales habituelles avec des fournisseurs tiers. Les charges à payer se rapportent à des charges liées aux salaires, traitements et avantages sociaux et à d'autres charges.

(000)	2022	2021
Créditeurs	2 242 \$	- \$
Charges à payer	216 \$	67 \$
TOTAL	2 458 \$	67 \$

6. Prestations de retraite des employés

ApprovisiOntario procure des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents. La cotisation d'ApprovisiOntario, et le montant passé en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux dans le cadre de ce régime pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 était de 90 \$ (2021 - 0 \$).

7. Opérations entre apparentés

ApprovisiOntario est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario et est donc une partie liée à d'autres organismes qui sont contrôlés par la province ou soumis à une influence notable de sa part. Leurs opérations sont les suivantes :

- Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs a fourni : i) un soutien au personnel de 764 \$ passé en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux (2021 - 106 \$) et ii) des services de 78 \$ (2021 - 26 \$) et iii) le montant inclus dans Montant à verser à la province est de 119 \$ (2021 - 0 \$)

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2022 et pour la période comprise entre le 5 novembre 2020 et le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

7. Opérations entre apparentés

- Le ministère du Procureur général a fourni un soutien au personnel de 990 \$ passé en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux (2021 - 145 \$) et le montant inclus dans Montant à verser à la province est de 251 \$ (2021 - 0 \$)
- Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a fourni un soutien au personnel de 130 \$ passé en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux (2021 - 0 \$) et le montant inclus dans Montant à verser à la province est de 29 \$ (2021 - 0 \$)
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fourni un soutien au personnel de 71 \$ passé en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux (2021 - 0 \$) et le montant inclus dans Montant à verser à la province est de 35 \$ (2021 - 0 \$)
- Infrastructure Ontario a fourni des services de 5 \$ (2021 - 0 \$) et le montant inclus dans Montant à verser à la province est de 5 \$ (2021 - 0 \$)

8. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'ApprovisiOntario ne soit pas en mesure de répondre à ses obligations en trésorerie lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'exposition d'ApprovisiOntario au risque de liquidité est minime, puisque tout son financement provient essentiellement de la province de l'Ontario.